



Echos du Conseil municipal du 19 avril 2011

L'heure des budgets, c'est l'heure des choix pour Nantes Métropole (qui en a débattu le 11 avril) comme pour la commune. C'est le moment où il faut trouver un équilibre entre le niveau des services publics, la qualité (et la maintenance) des bâtiments communaux (qui servent à tous les Lucéens), le recours à l'emprunt et le recours à la fiscalité locale.

Un moment difficile, mais un moment de vérité !

Bonne lecture !

Patrick COTREL,

*Président du groupe Harmonicité
au sein du Conseil municipal*

**Vous pouvez retrouver ce
compte-rendu et les précédents sur mon BLOG :**

<http://www.patrickcotrel.com/>

Déclaration préalable :

Bernard AUNETTE (Information du Maire) :

(résumé) Ce budget Primitif arrive tard car les données qui le conditionnent nous sont parvenues très tard ; et il reste encore des incertitudes.

Malgré le désengagement de l'Etat, nous continuons à animer notre territoire et à y développer la cohésion et les solidarités.

La commune est dans une nouvelle période avec la construction des nouveaux quartiers, l'accueil des nouveaux habitants à assurer, ainsi que des services accessibles à tous.

Le compte administratif 2010 montre que nos objectifs budgétaires ont été tenus, même si tous les travaux prévus n'ont pas été terminés et sont reportés à 2011, et malgré une facture énergétique qui augmente très fortement. La dette de la commune a été ramenée à 7,6 M€ (soit 632 € par habitant).

Le BP 2011 s'élève à 17 M€, dont 3,5 M€ en investissements. Il s'agit d'adapter nos équipements à l'évolution des besoins (en rattrapant les manques passés), tout en gardant des marges pour l'avenir.

Nous continuons notre soutien aux associations et portons nos efforts vers l'accueil des nouveaux habitants, vers les écoles et la jeunesse, les salles de sport et nous allons lancer l'étude pour la rénovation de la salle René Losq. A cela s'ajoute la réparation de l'église (2011), 150 000€ de maîtrise d'œuvre pour l'extension de la gendarmerie.

L'école des tilleuls sera rénovée (peintures et fenêtres), la rénovation des toilettes étant prévue en 2012.

Soulignons que la fréquentation de l'accueil périscolaire, de la restauration et de l'accueil de loisirs a doublé, ce qui a entraîné un renforcement de l'animation (avec l'rs frais de personnel correspondant).

Les ressources : la préparation de ce budget a été particulièrement difficile en raison des diminutions des dotations de l'Etat et des incertitudes sur les ressources à venir. Pour 2011, nous aurons un recours mesuré à l'emprunt (1,7 M€) et à un léger ajustement fiscal sur les impôts ménage (+1,5 %).

Jacques CORDON : (au nom du groupe Sainte-Luce Toujours)

(résumé) Tout d'abord, nous présentons nos félicitations à M. Bernard AUNETTE pour son élection. Mais à y regarder de plus près, le candidat que nous avons soutenu, Serge Mounier, a fait un bon résultat : au premier tour, la gauche a rassemblé 7911 voix, mais vous n'avez eu que 7122 v. au second tour (- 789 v.), alors que S. Mounier a obtenu 4344 v. au premier tour et 5301 v. au second tour (+957 v.) et est passé de 35 à 42%. Il s'agit là d'un frémissement.

Autre remarque : nous n'avons été prévenus de l'annulation de 2 commissions que la veille pour le lendemain. On souhaite une amélioration.

Christophe CLERGEAU (au nom de Sainte-Luce Avance) :

(résumé) Les cantonales ont donné lieu à une abstention et une montée du Front National. C'est inquiétant et révèle une crise de confiance des citoyens envers la politique du gouvernement et de la politique en général, même si la victoire de la gauche a été nette.

Je remercie les élus de l'opposition qui se sont clairement déclarés en faveur du candidat de droite lors de cette élection et qui participent au rassemblement de la droite à l'agglomération. Au moins les choses sont claires et on ne nous rejouera plus le refrain de l'apolitisme.

La situation réelle sur Sainte-Luce, c'est que les forces de la majorité municipale ont réuni 70% des suffrages, celles de Sainte-Luce Avance 50%, et qu'au second tour, Bernard AUNETTE a recueilli 63% des suffrages, soit à peu près la même chose qu'en 2007 et 2008.

En ce qui concerne la réforme des collectivités locales, la gauche majoritaire en 2012, comme nous l'espérons, devra revoir la décentralisation et son volet fiscal : il faut clarifier le rôle de l'Etat et des collectivités en leur redonnant une autonomie fiscale.

Concernant la démographie à Sainte-Luce, avec les conséquences sur les écoles, les activités périscolaires ..., nous avons fait le choix de répondre aux attentes des habitants en mettant les moyens en personnel

nécessaires. En quelques semaines, les deux fermetures de classes prévues se sont transformées en une ouverture à la maternelle de la Reinetière pour la rentrée prochaine, suite à l'afflux d'inscriptions provenant des Islettes (et de la Minais). Ceci a été rendu possible grâce au travail du service éducation permettant d'avoir les informations à temps de la part des nouveaux arrivants.

Patrick COTREL (au nom du groupe

Harmonicité)(résumé) Je souhaite profiter de cet espace de parole pour vous informer sur le budget primitif 2011 de Nantes Métropole qui vient d'être adopté le 11 avril 2011.

C'est en effet la première fois que ce budget intègre la réforme du financement des collectivités locales, suite à la suppression de la Taxe professionnelle. En 2010, cette suppression a donné lieu à une attribution de compensation de l'Etat. Mais en 2011, la TP est remplacée par une multitude de taxes et d'apports :

- la cotisation foncière des entreprises ;
- une partie des nouvelles impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (énergie, téléphonie, ...)
- une quote-part (26,5%) de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) ;
- En outre, le bloc communal, se voit attribuer, à compter de 2011, la taxe sur les surfaces commerciales (TaSCom) mais elle est déduite, pour son montant figé en valeur 2010, de la dotation de compensation, une des composantes de la dotation globale de fonctionnement (DGF).
- le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) alimenté par les collectivités gagnantes, complétant le dispositif de compensation des pertes de TP, dont l'évolution pluriannuelle n'est pas connue.
- la taxe d'habitation transférée du Département et la part des frais de gestion afférents rétrocédés par l'Etat ;
- la taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties, correspondant aux anciennes parts départementales et régionales

A cela s'ajoutent les anciennes dotations de l'Etat :

- La compensation de Taxe Professionnelle ;
- La compensation de taxe d'habitation ;
- La Dotation Générale de Fonctionnement

On aurait pu imaginer plus simple ! Et moins de dépendance envers l'Etat : dorénavant les recettes provenant de l'Etat représentent la part principale, soit 34 %.

Mais il n'empêche que cela a entraîné une perte de 15 M€ en 2010 et de 21 M€ en 2011.

De plus, la plupart de ces compensations sont fixées par l'Etat, ce qui entraîne une perte de pouvoir fiscal de Nantes Métropole (NM) : avant la réforme, NM avait le

pouvoir de fixer les taux d'imposition sur 76% de ses ressources ; maintenant ce n'est plus le cas que sur 56%.

Enfin, les ressources fiscales provenaient pour 84% des entreprises (Taxe Professionnelle + Versement Transports), ce qui veut dire que NM était très concernée par la vie économique locale. Aujourd'hui, cette part entreprises est tombée à 63%, mais la part des impôts ménages est remontée de 16% à 37%.

Malgré ce tassement des ressources de NM, les besoins d'investissements sont très importants (+24%) ; on le sait bien à Sainte-Luce, puisqu'on va bénéficier du chronobus.

De gros efforts sont faits pour limiter les frais de fonctionnement (hausse de 2,5%, frais de personnel à +2,7% grâce à la mutualisation de certains services avec la ville de Nantes, ...). Mais cela reste insuffisant, puisque les ressources de NM ne progressent que de 1,3%.

Augmenter trop le recours à l'emprunt risque de réduire l'autofinancement les années suivantes : il faut garder un niveau d'autofinancement net de 30 à 40 M€ et une capacité de désendettement proche de 8 ans.

Pour parvenir à ce résultat, il a été décidé de recourir à une augmentation de la fiscalité des ménages et des entreprises :

- augmentation des taxes ménages (habitation, Foncier) de 4,2%, avec un apport attendu de 4,7 M€
- augmentation des taxes entreprises (foncier et passage du Versement Transport de 1,8 à 2% en raison de la récente classification de NM comme métropole touristique) de 5,4% pour un apport de 13,7 M€.

Au total, l'autofinancement visé (au compte administratif) est de 40 M€, avec une capacité de désendettement de 8 ans et un investissement de 215 M€.

Pour lire une présentation résumée du BP2011, cliquer sur le lien suivant :

http://www.patrickcotrel.com/IMG/pdf/Resume_BP2011-NM.pdf

Merci de votre attention.

Bernard AUNETTE : *Le fort taux d'abstention aux cantonales est une alerte. Mais cela ne vient pas par hasard : il n'y a eu aucune campagne nationale, cette élection a été isolée pour la première fois et il n'y a eu aucune explication sur le rôle des Conseils Généraux. Sur notre canton, la gauche a progressé et est majoritaire sur les 4 communes. C'est le résultat de notre travail et de la confiance des habitants au Conseil Général.*

1 - 1 Commissions Municipales :

Bernard AUNETTE : (résumé) informe du remplacement de **Françoise GUIHENEUF** par **Anthony DESCLOZIERS** au sein de la commission « Animation de

la ville » et par **Martine LAMOTTE** au sein de la commission « solidarités ».

3 - 1 Gestion des logements d'urgence :

Roselyne DURAND : (résumé) le logement d'urgence est une réponse adaptée à des situations de crise. Toute personne peut être, un jour, confrontée à une absence brutale de logement. La ville dispose de 3 logement situés rue Jules Ferry (deux T4 de 74 m² et un T2 de 49,5 m²).

Elle propose d'en confier la gestion, par convention, à l'association « Arc-en-ciel » dans le cadre du dispositif

départemental d'hébergement d'urgence géré par le Conseil Général pour le suivi social et par l'Etat pour l'allocation logement temporaire.

Michel CHUPIN : félicite les organisateurs de la soirée Handiclap et les auteurs du film très émouvant « Regard de nous ». Il rend hommage au travail effectué par **Christine LE GOFF**.

6 Environnement :

Patrick COTREL et Marc DAVID : (résumé) évoquent l'enquête publique pour l'autorisation d'exploiter de la Soc. Johnson Controls Industries à Carquefou (ex York Froid Industriel). Ils soulignent les imprécisions du dossier d'enquête concernant les émissions de polluants (cobalt, légionellose...), dans un secteur géographique où d'autres entreprises polluantes sont déjà présentes et avec une proximité d'un gros Centre de Formation d'Apprentis (le CIFAM). Ils proposent donc au Conseil d'émettre un avis défavorable.

Patrick COTREL : (résumé) propose l'approbation de la convention pluriannuelle avec l'association Ecopôle déjà évoquée au précédent Conseil municipal. Rappel : Ecopôle apporte une aide à l'éducation au Développement Durable, en particulier en direction des enfants dans le cadre des activités péri-scolaires (heures du midi et accueil péri scolaire du soir). Ecopôle va aider la Médiathèque à monter et animer son espace Développement Durable. Ecopôle va aider la ville et les associations lucéennes sur le terrain de l'organisation d'éco-manifestations.

Patrick COTREL : (résumé) fait une information sur les

importants travaux qui vont avoir lieu sur la ligne N°1 du tramway et dans le secteur de la station Haluchère. Ces travaux ont pour objectif d'accueillir le tram train de Châteaubriant, de créer une gare d'échange à Haluchère (tram-train, tram, chronobus 21, lila), de préparer la prolongation de la ligne 1 vers le Ranzay, la Babinière et l'interconnexion avec la ligne 2, de conforter les voies sur toute la longueur de la ligne 1 et de réaménager le carrefour de la Moutonnerie.

Calendrier :

- Avril/mai 2011 : coupure de tram entre Commerce et Moutonnerie pendant une semaine ;
- début juillet 2011 : terminus provisoire à la Manufacture ;
- fin août 2011 : remise en service du tram jusqu'à la station provisoire haluchère ;
- fin 2012 : remise en service de la desserte de la Halvêque et la Beaujoire.

Pour chaque coupure du tram, des bus de substitution seront mis en place.

Pour lire une présentation de ces travaux, cliquer sur le lien suivant :

<http://www.patrickcotrel.com/IMG/pdf/Tvxete2011.pdf>

7 - 1 Communication :

Anne MORINNIERE : (résumé) informe de la création d'une application Iphone/Ipad d'information municipale. Ce dispositif téléchargeable gratuitement doit permettre de toucher des publics nouveaux, des jeunes en particulier.

Cela vient compléter les autres vecteurs de communication et d'information municipale : Ste-Luce Hebdo, le magazine, le site internet (100 000 visites par an), la page Facebook (près de mille « amis »). Le coût de création de ce nouveau service a été de 3942 € HT.

11 Ressources Humaines :

Claude ROUSSELOT : (résumé) Dans le cadre des échanges internationaux, en particulier avec Herzogenaurach, des jeunes peuvent être accueillis dans les services municipaux à l'occasion de séjours

linguistiques. Il est décidé que l'indemnité mensuelle de stage sera de 36% du premier échelon de l'échelle 3 – catégorie C.

12 - Compte Administratif 2010 et Budget Primitif 2011 :

Pascal ISIDORE : (résumé) commente le compte administratif 2010 : le taux de réalisation des dépenses des services a été de 94%, ce qui reflète un Budget Primitif bien ajusté. Le résultat final est de 4 089 €. Les principales caractéristiques du BP 2011 sont les suivantes :

- un effort important pour remettre en état des équipements sportifs (salles Marc Jaffret, Le Bonnic, Mautrice Gonin, stade municipal), associatifs, l'église, les écoles (les Tilleuls, études cuisine la Reinetière, isolation manoir de Bellevue), l'espace public (cimetièrre, clôture jeux du Chassay, mail de l'Europe, bois du Chassay, cimetièrre< ...
- hausse de 4,6% des dépenses de personnel en raison de la hausse de fréquentation de la restauration scolaire et de l'accueil péri scolaire, de

l'augmentation des capacités de la crèche en multi accueil, de la refonte du régime indemnitaire et du glissement vieillesse technicité ;

- hausse importante des frais d'énergie à cause de la hausse des tarifs et de l'augmentation de la surface des bâtiments communaux

Pour financer cela, les recettes des droits de mutation sont en hausse et les dotations de Nantes Métropole progressent (+4,9%). Par contre, les dotations de l'Etat sont en diminution de 1,8%.

Au total, ces recettes sont insuffisantes pour maintenir un autofinancement pas trop amputé et sans augmenter trop l'endettement (qui réduirait d'autofinancement des années à venir).

Il a donc été choisi d'augmenter légèrement les taux d'imposition des taxes ménage (+1,5%). Les taux

d'imposition restent cependant inférieurs à la moyenne des taux pratiqués dans les communes de plus de 10 000 habitants de l'agglomération.

L'équation générale du budget sera donc le suivant :

- recettes de fonctionnement : 12,8 M€
- dépenses de fonctionnement : 11,5 M€
- Autofinancement brut : 1,3 M€
- Autofinancement net 0,6 M€
- Investissement nouveaux : 2,8 M€
- report des investissements 2010 non finalisés : 1,9 M€

La dette sera augmentée de 1,7 M€.

Jacques CORDON : Comment se fait-il que la masse salariale de Nantes Métropole n'augmente que de 2,7%, alors qu'à Sainte-Luce, elle augmente de 4,6% ? Quel est le coût des guinguettes ? Les olympiades à Herzogenaurach étant annulées, quelle est l'économie réalisée ?

Pascal ISIDORE et Claude ROUSSELOT :

Le coût des olympiades annulées était prévu à 10 000€.

Celui des guinguettes est en gros de 65 000€.

Le budget de personnel de Nantes Métropole n'a pas trop augmenté, parce qu'ils ont mutualisé plusieurs services avec ceux de la ville de Nantes (ressources humaines, DGS, informatique, ...). Par contre, à Sainte-Luce, même si nous n'avons pas embauché, l'afflux d'enfants au restaurant scolaire, à l'animation du midi, à l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs a entraîné des augmentations importantes d'intervention d'animateurs. C'est l'explication de cette augmentation.

Patrick COTREL : En début de Conseil, j'ai tenu à faire une information sur le Budget 2011 de Nantes Métropole comme « mise en bouche », car il y a des points communs avec notre situation. La similitude des situations tient à la diminution des dotations de l'Etat et à l'augmentation inévitable de la masse salariale. Nantes Métropole, malgré cela, a décidé de ne pas diminuer les dotations servies aux communes pour ne pas accroître leurs difficultés, comme nous avons choisi de ne pas diminuer les subventions aux associations. Dans ces conditions, équilibrer un budget est un exercice difficile. Concernant les investissements, nous nous trouvons dans l'obligation de réaliser des rénovations lourdes, décrites par pascal ISIDORE. L'ampleur de ces travaux résulte, pour partie, du manque d'entretien pendant les années passées. Car nous savons bien que pour réaliser

l'entretien/rénovation du patrimoine communal, il faudrait idéalement parvenir à dégager 1 M€ d'autofinancement net. Nous n'y arriverons pas cette année, mais l'objectif reste maintenu pour les années à venir.

D'autre part, nous faisons le choix de ne pas dégrader le service public concernant l'éducation des enfants : nous choisissons de répondre aux demandes concernant le restaurant scolaire, les animations des heures du midi et de l'accueil périscolaire (où nous développons des actions éducatives), même si nous savons que nous ne pouvons pas répondre à tous les besoins pour la petite enfance et à l'accueil de loisirs. Pour mémoire, la fréquentation de ces services a pratiquement doublé en très peu d'années. C'est un choix inverse à celui de l'Etat qui, à force de suppression de postes, met le service public de l'éducation en grave danger : sans doute le gouvernement considère-t-il que 150 000 jeunes qui sortent chaque année sans diplôme ni qualification, ce n'est pas bien grave et qu'on peut encore en augmenter le nombre ! Encore une fois, c'est un choix !

Mais comment financer ces choix qui nous semblent essentiels ?

En étant très attentifs aux dépenses de fonctionnement.

Par exemple, il faut être attentif aux frais de fonctionnement qui vont être générés par les investissements (logique qui n'a jamais été prise en compte par le passé). C'est pourquoi nous avons mis en place un groupe de travail énergie qui doit réfléchir aux moyens de réduire la note énergétique de la commune (Isolation des bâtiments, comportement des utilisateurs, négociation des contrats avec les fournisseurs d'énergie) On peut aussi avoir recours à l'emprunt. C'est ce que nous allons faire cette année. Mais de façon raisonnable : sinon, les remboursements vont venir réduire l'autofinancement net pour les années suivantes. C'est exactement la situation connue par la commune en 2002 : l'autofinancement net était devenu négatif, et sans l'intervention de la Préfecture, nous étions proches de la catastrophe financière.

De façon à maintenir un autofinancement pas trop réduit, il nous a semblé nécessaire de recourir à une légère augmentation de la pression fiscale : + 1,5% sur les taux des taxes ménage (Taxe d'habitation, du foncier bâti et non bâti), soit moins que le taux actuel d'inflation.

16 - marchés publics :

René QUEBRIAC : (résumé) Le marché de remplacement des huisseries de l'école élémentaire de l'école des Tilleuls a été attribué à « Atlantique Ouverture » de Vigneux de Bretagne pour un montant de 79 339 € HT.

L'entretien des terrains de sports en herbe a été attribué à « Sportingsols » de St Fulgent pour un montant de 10 785 € HT.

Les travaux de rénovation de la salle Marc Jaffret ont été attribués à 10 entreprises (Boisseau pour le gros œuvre, David pour la serrurerie, Binois pour la menuiserie intérieure, GOA pour les plafonds suspendus, CIAN pour la faïence au sol, Sportingsols pour le sol sportif, Baudon pour la peinture, ECII pour le chauffage, IDC pour les sanitaires et EL2D pour l'électricité) pour un montant total de 405 899,4 € HT.